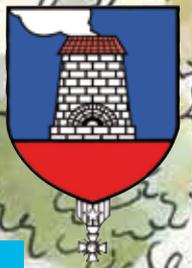




**B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N  
M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L**



**SENTHEIM N° 49 - 2012**

*Giefem*

## SOMMAIRE

N° 49 -2012

Page 3 :	Le mot du Maire
Pages 4-5 :	Le Conseil Municipal en bref
Pages 6-7 :	Actions engagées en 2012 par la municipalité
Page 8 :	1813 - 2013 Bicentenaire
Page 9-10 :	Devoir de mémoire
Page 11 :	De la piste aux étoiles...
Page 12 :	A la pointe de la pyramide
Page 13 :	Association des Parents d'Élèves de Sentheim
Pages 14-15-16 :	Tennis Club de Sentheim
Page 17 :	Danse country
Page 18 :	Des coulisses en scènes
Page 19 :	Géostratégie : Sentheim Géovillage
Page 20 :	Train Thur Doller Alsace
Page 21 :	Conseil de Fabrique
Page 22 :	Créaliance
Page 23 :	Caritas Alsace
Page 24 :	Arboriculteurs de la Vallée de la Doller et environs
Page 25 :	Club Vosgien
Page 26 :	Icare
Page 27 :	Dans nos forêts
Page 28 :	Plan d'actions sylvicoles
Pages 29-30 :	Etat civil
Page 31 :	Infos pratiques

Dépôt Légal, 4<sup>ème</sup> trimestre 2012

Directeur de la publication : Mairie de Sentheim  
 Tirage : 720 exemplaires  
 Conception & impression : Doller Graphiques



## Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Notre village compte aujourd'hui plus de 1600 habitants. Nous faisons partie de ces 31 500 communes de moins de 2 000 habitants qualifiées de communes rurales. En réalité, l'association des maires ruraux de France compte parmi elles, celles jusqu'à 3 500 habitants, ce qui représente, alors, 33 915 communes soit 90% du total des 36683 communes françaises, au 1<sup>er</sup> janvier 2011 (dont 36 568 en métropole) pour 65 millions d'habitants. La France possède, à elle seule, près de 40% des communes de l'Union européenne. La France est un des pays les plus ruraux d'Europe.

Ces territoires ruraux sont extrêmement divers. Mais, ils répondent à quatre grandes fonctions.

Une fonction résidentielle puisque 25% de la population française y vit.

Une fonction de production puisque, couvrant la plus grande partie de la superficie nationale, l'ensemble des terres agricoles s'y trouvent.

Une fonction récréative, ces espaces sont des espaces de loisirs pour les 75 % d'urbains.

Enfin, l'espace rural est le lieu de la diversité des paysages, de la vie animale et végétale.

Ils combinent, ces quatre fonctions de manières différentes; ainsi, en leur sein, il y a toute la diversité de notre beau pays.

Aujourd'hui, ces communes connaissent un développement certain. Durant ces dix dernières années, plusieurs millions de Français ont quitté la ville pour s'installer dans des communes de moins de 5 000 habitants. Un boom démographique sans précédent au cours des années 2000, très supérieur au mouvement migratoire des années quatre-vingt-dix.

L'espérance d'une plus grande qualité de vie, d'une plus grande proximité avec la nature, d'un meilleur environnement pour les enfants peut expliquer ce nouvel attrait de nos campagnes.

Mais, pour les responsables de ces communes, cela représente un challenge. Il faut, en effet, répondre aux besoins et aux demandes de cette nouvelle population.

**Cependant, il se trouve qu'en cette terre de France, la manière dont l'Etat et les élus de la Nation considèrent les habitants en fonction de leur lieu de résidence n'est pas la même selon qu'ils soient des urbains ou des ruraux.**

On constate que les principes d'attribution des dotations de base (Dotation Globale de Fonctionnement de base aux communes notamment) entraînent des écarts entre une commune de moins de 3 500 habitants et les plus grandes villes en matière pouvant aller jusqu'à 50 %, (128 euros pour une ville, 64 euros pour un village, écarts renforcés pour les dotations aux intercommunalités).

photo : Eric Bianchi

**Les Maires Ruraux (www.amrf.fr) disent, aujourd'hui, leur mécontentement et ont pris l'initiative d'adresser un courrier aux Parlementaires, afin de dénoncer cette aberration au regard du principe d'égalité républicaine. Ils leur demandent de tout faire pour supprimer cette disposition dans le budget 2013, en engageant un processus vers l'égalité de traitement entre habitants où qu'ils résident. L'association des Maires Ruraux français propose la réduction sur 5 ans de l'écart entre les communes et les établissements de coopération intercommunales les mieux dotés et celles les moins dotées dans le calcul des dotations.**

Alors qu'aujourd'hui, il est de mode de dénoncer le caractère discriminatoire de telle ou telle situation, en voilà une ! Ce principe inégalitaire ne se justifie pas. Il est discriminant et pénalisant pour les communes et leurs habitants puisqu'avec moins d'argent, les élus doivent satisfaire aux mêmes exigences de la population (école, entretien de la voirie, assainissement, services à la population,...).

Il est heureux qu'il y ait de nombreux élus qui font vivre ces territoires et qui sont des acteurs de leur développement. L'ampleur de la tâche, pour revitaliser nos campagnes et pour répondre aux potentiels de développement de nos territoires, aux difficultés et au sentiment d'oubli et d'abandon de nos concitoyens, nécessite des moyens et pas seulement des déclarations condescendantes et des vœux pieux dans les beaux quartiers de la République.

En voilà, un beau chantier, pour cette nouvelle année, pour nos gouvernants que de marquer leur attachement à l'égalité républicaine en favorisant le développement des territoires ruraux et la prise en compte des besoins réels de tous nos concitoyens.

L'année 2013 va s'inscrire, ainsi que l'action municipale, dans ce contexte délicat de la gestion des finances publiques et dans un environnement économique difficile. Mais, il en a toujours été ainsi. Les projets ne peuvent ignorer la contrainte de l'équilibre des budgets.

En ce début d'année 2013, le personnel administratif, le personnel technique, les conseillers municipaux, les Adjoints au Maire et votre Maire vous adressent leurs meilleurs vœux, à vous-même, à tous ceux qui vous sont chers.

Que des vents favorables vous permettent d'engranger les moments heureux du quotidien et de vivre en harmonie.

Je vous confie ce proverbe irlandais :

**“ Prendre le temps d'être aimable,  
c'est le chemin vers le bonheur ! ”**

Bonne Année !

Bernard HIRTH

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2012****Adhésion à la Fondation du patrimoine**

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à la Fondation du Patrimoine en 2012.

**Citoyens d'honneur**

Le Conseil Municipal a décidé de nommer Mme Marie-Claude KUNTZMANN citoyenne d'honneur de Sentheim.

**Subventions**

Le Conseil Municipal a prévu d'attribuer pour 19 340 € de subventions aux différentes associations du village.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2012****Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Le Conseil Municipal décide d'approuver le Plan Local d'Urbanisme tel qu'il a été arrêté avec les modifications décidées lors de la séance du 13 décembre 2011.

**Forêt**

Le Conseil Municipal accepte le programme des travaux patrimoniaux de la forêt communale (pour un montant d'environ 6 000 € TTC) ainsi que celui des travaux d'exploitation (pour un montant d'environ 12 500 € TTC) et l'état de prévision des coupes (recettes nettes pour un montant d'environ 6 000 € HT) pour l'année 2012.

**Vote du budget primitif 2012 Budget Annexe****« Forêt »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté le budget annexe « Forêt » dont les sections fonctionnement et investissement, s'équilibrent respectivement à 75 726,65 € et 28 166,65 €.

**Vote du budget primitif 2012 Budget Annexe « Lotissement Stribich »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté le budget annexe « Lotissement Stribich » dont les sections fonctionnement et investissement, s'équilibrent respectivement à 1 799 000 € et 1 587 000 € soit un total de 3 386 000 € compte tenu de la nécessité d'inscrire des crédits pour les opérations d'ordre de fin de gestion.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2012****Vote des taux d'imposition 2012**

Le Conseil Municipal n'applique pas d'augmentation aux taux d'imposition pour l'année 2012.

Ceux-ci se décomposent comme suit,

- Taxe d'habitation : 9,82 %,
- Taxe foncière (bâti) : 9,46 %,
- Taxe foncière (non bâti) : 56,08 %,
- CFE : 16,20 %.

**Vote du budget primitif 2012 Budget Principal**

Le Conseil Municipal, par douze voix pour, une contre et une abstention, vote le budget primitif 2012. Les sections fonctionnement et investissement qui s'équilibrent respectivement à 1 096 154,25 € et 1 462 463,12 €

Principaux travaux retenus pour 2012 :

- l'enfouissement de la ligne haute tension,
- les travaux du bâtiment de la COOP,
- les travaux de la corniche de l'église,
- le chemin du Rollenberg,
- l'étude de l'entrée ouest.

**Chasse : agrément d'un nouveau garde-chasse**

Après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la candidature de M. Michel BAMBENEK en tant que garde-chasse sur les lots contigus des communes de Bourbach-le-Bas et Sentheim.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2012****Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**

Le Conseil Municipal, par huit voix pour, cinq contre et une abstention, décide de surseoir à la décision de transférer la compétence SPANC à la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.

**Droit de Prémption Urbain**

Le Conseil Municipal décide d'étendre le champ d'application du droit de préemption urbain aux zones urbaines UA, UC, UE et aux zones à urbaniser AU du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

**CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2012****Ligne de trésorerie**

Le Conseil Municipal a décidé de souscrire une ligne de trésorerie de 500 000 € auprès du Crédit Mutuel.

**Tarif pour enlèvement de dépôt sauvage de déchets**

Le Conseil Municipal décide de fixer à 150 € le tarif pour enlèvement de dépôt sauvage de déchets.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2012****Enfouissement de la ligne haute tension**

Le Conseil Municipal décide de signer la convention de servitude liée à l'enfouissement de la ligne haute tension.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2012****Réfection des voiries : rue Neuve, rue des Vergers, rue de la Gare, Grand' rue**

Le Conseil Municipal a décidé de signer un avenant minorant de 50 851,30 € HT le marché passé avec la société Pontiggia pour la réfection des rues.

**Mise à disposition de terrains**

Le Conseil Municipal décide de signer une convention de mise à disposition de terrains avec, d'une part l'association ICARE et, d'autre part M. Guillaume BISSLER.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2012****Entrée ouest**

Le Conseil Municipal approuve le projet de marquage pour la signalisation horizontale provisoire de la Grand'rue du croisement avec la rue de Mortzwiller à l'entrée ouest.

**Signalétique**

Le Conseil Municipal approuve le projet de signalétique présenté par M. MESSERLIN dont la mise en place débutera par l'entrée est du village dès l'année prochaine.

**Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver les modifications de statuts suivants :

**3.7. Tourisme**

➤ Développement et promotion touristique du territoire par un Office de Tourisme Intercommunal dans les conditions fixées par les articles L133-2 à L133-10 du Code du Tourisme à l'exclusion de l'organisation des fêtes et manifestations culturelles limitées au territoire d'une seule commune.

➤ Soutien, par attribution d'une subvention, aux événements touristiques intercommunaux.

➤ Soutien, par attribution d'une subvention, aux associations locales à vocation touristique.

➤ Soutien, par attribution d'une subvention, aux projets publics de développement touristique du réseau de gîtes de randonnée situés sur le territoire.

➤ Réalisation et gestion des infrastructures nécessaires à la mise en valeur, à l'aménagement et à la promotion touristique du Site Interdépartemental du Ballon d'Alsace comprenant les stations de ski alpin, de loisirs été-hiver, de neige, de montagne et de pleine nature et les sites de ski de fond y compris par transfert de compétence au SMIBA (Syndicat Interdépartemental du Ballon d'Alsace).

➤ Aménagement, entretien, gestion des infrastructures et superstructures de la ligne ferroviaire de Sentheim à Cernay, déclarée d'intérêt local dans les statuts du syndicat mixte du Pays Thur-Doller.

**Forêt**

Le conseil municipal, à l'unanimité, ayant pris connaissance du projet de restauration/création de 100 mares en forêt publique d'Alsace dont l'objectif est de valoriser la biodiversité associée aux petites zones humides, approuve les travaux de restauration d'un ensemble d'une mare et trois mardelles sur son territoire selon un cahier des charges pré établi par les partenaires du projet (ONF, association BUFO).

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2012****Projet de développement de la Maison de la Géologie**

Le Conseil Municipal de Sentheim, par quatorze voix pour et une contre, demande à La Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach et au Pays Thur Doller d'être maîtres d'ouvrage de l'étude de définition du Pôle Géologique du Pays Thur-Doller suivant le cahier de charges élaboré par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.



## 2012 : Une année un peu plus calme !

### Lotissement STRIBICH



La conjoncture économique ne nous est pas favorable, plusieurs couples intéressés ont vu leurs dossiers de financement rejetés par les banques. Du coup, la situation n'évolue guère : il faut nous armer de patience et espérer une reprise rapide ! Reste à réaliser : l'aire de jeux. Nous sommes en train de faire chiffrer différentes solutions qui seront présentées en commission urbanisme début 2013.

### Ateliers municipaux

Quelques détails restent à régler, en particulier au niveau du bardage et de l'automatisation d'une porte de garage.

Le déménagement est quasiment terminé. Il reste beaucoup à ranger (à l'extérieur) car c'est bien connu, plus on dispose d'espace plus on a tendance à s'étaler. Enfin il faudra évacuer les anciens ateliers et la place derrière la mairie.

Il restera ensuite à organiser une journée « portes ouvertes » pour vous présenter cette réalisation et procéder à l'inauguration.

### Travaux de voirie : rue Neuve - rue des Vergers - Grand'rue - rue de la Gare - Allée des Ecureuils

L'ensemble des travaux est terminé à ce jour. La rue Neuve mérite à nouveau son nom. Il nous reste un poteau téléphonique à faire dispa-

raître à la hauteur de la maison Saint Jean. Nous nous y employons depuis plusieurs mois ! Qu'il est difficile de faire bouger certaines administrations !

#### Entrée Ouest

Le cabinet I.V.R. qui a été retenu pour mener ces travaux a procédé à l'étude de cet important chantier en plusieurs phases.

La signalétique horizontale de la Grand'rue a été validée et les travaux attribués à l'entreprise MSR. Les emplacements de stationnement, passage piétons vont être matérialisés dès que les conditions atmosphériques le permettront. Les piétons pourront à nouveau utiliser les trottoirs qu'encombrent quelques voitures.

Suite des opérations, préparation du plan d'aménagement, chiffrage des travaux par le cabinet IVR, ce dossier a été présenté le 10 décembre 2012.

Il sera étudié par la commission urbanisme puis présenté au Conseil Municipal pour approbation lors d'une prochaine séance. Il restera à préparer le dossier pour le subventionnement par le Conseil Général et pour le subventionnement sur les fonds parlementaires.

Compte tenu des délais d'instruction et d'appel d'offres, les travaux pourraient débuter en 2014.

### Ligne Haute Tension



Les travaux d'enfouissement sont terminés sur le territoire communal, jusqu'au transformateur de la Rue Sainte Anne.

La suite des travaux dépend de l'avancée de l'enfouissement vers Bourbach-le-Bas. Le chantier est ouvert depuis peu, nous avons donc bon espoir de voir disparaître câbles et poteaux d'ici le printemps 2013.

Une excellente nouvelle : suite à diverses démarches, nous avons finalement obtenu le remplacement du transformateur de la rue des Vignes, courant 2013 et ce, sans participation financière de la commune. Nous espérons que les riverains apprécieront.

### Bâtiment de la COOP

Suite à la découverte d'importantes infiltrations, nous avons été amenés à faire procéder à d'importants travaux qui ont nécessité la fermeture de votre magasin durant deux semaines.



L'entreprise Luttringer-Sillon a réalisé les travaux de démolition et de maçonnerie, alors que l'entreprise Burgunder assurait les travaux de couverture.

Coop Alsace a profité de cette fermeture pour donner un coup de neuf à notre supérette. Pour la commune la dépense dépassera les 50 000 € HT : c'était le prix à payer pour préserver notre commerce local !

### Réseau d'eau pluviale

L'avis de l'ingénieur hydrogéologue, demandé par

l'agence régionale de santé, vient enfin de nous parvenir.

Le dossier de l'étude concernant la réalisation d'un réseau d'eau pluviale, d'un bassin de décantation et d'infiltration est complet et peut, maintenant être présenté, pour avis définitif, aux différents services habilités à donner leur avis.

L'étude étant terminée, l'agence de bassin Rhin-Meuse versera, sur présentation des factures, une subvention d'un montant de 70% de son coût total.

### Cimetière

Nous avons fait réaliser un plan cadastral du cimetière par le cabinet Ortlieb. Pour l'intégration de l'extension et l'aménagement, nous avons plusieurs propositions. La commission d'urbanisme devra les étudier et proposer un choix. Nous pourrions alors lancer un appel d'offres pour leur réalisation.

### Pont des Vignes

La fontaine devrait enfin être installée dans l'année à venir : elle sera complétée par deux superbes castors en bronze qui ont été offerts à la Commune par Monsieur Vogel.

La Maison de la géologie installera son échelle du temps sur le pont des Vignes au printemps 2013.

### Maison de la Géologie

Le dossier progresse. Accompagnée de la Région, du Département, du Parc des Ballons, du Pays Thur Doller, de la Communauté de Communes, la commune poursuit sa recherche pour améliorer ses locaux et lui donner la possibilité de fonctionner correctement. Ce n'est pas une tâche facile en cette période difficile !

Un appel d'offre pour l'étude de définition du projet de développement de la Maison de la Géologie devrait être lancé avec la Communauté de communes ou le Pays Thur Doller : affaire à suivre !

Roland Messerlin

« Objets inanimés avez-vous donc une âme, qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ? »



**Alphonse de Lamartine**  
Milly ou la terre natale  
dans Harmonies poétiques et religieuses

A l'ombre d'une charmille bordant le terrain d'honneur du Football club de Sentheim, il est une modeste croix qui rappelle un tragique événement dont la victime est un certain Meistermann Antoine âgé de 24 ans de Pfaffenheim. Cet assassinat a eu lieu le 13 « Weinmonat » 1813 du calendrier républicain (ce 13 vendémiaire 1813 correspond au 4 octobre 1813 du calendrier grégorien).

Tout au long de ces années, des milliers d'automobilistes passent sur le CD 466, à un jet de pierre de cette petite croix, pressés de se rendre à leur travail ou de rejoindre leur domicile. Même les piétons n'accordent qu'un regard distrait à ce mémorial.

Cette croix a été le témoin silencieux de quelques grandes épreuves subies par le village, à certains moments, elle a même été aux avant-postes.

Essayons de la faire parler pour qu'elle nous rappelle les événements les plus importants qui font partie de la mémoire collective de nos aïeux.

### L'épizootie de 1814

En 1814, la fête patronale de Saint Wendelin a été instaurée à Sentheim à la suite d'une terrible épizootie qui avait décimé le cheptel des paysans. Le maire Knecht et le conseil municipal de Sentheim, dans la séance du 20 Mai 1814, implorent le recours de Saint Wendelin pour qu'il écarte ce malheur et font le vœu que si le mal ne se propage plus de faire célébrer le 20 octobre de chaque année, jour de la Saint Wendelin, une grand-messe, avec sermon en l'honneur du Saint. La population entière est priée ce jour-là de s'abstenir de tout travail manuel. La promesse sera lue tous les ans par le curé de la paroisse, le dimanche avant la fête patronale. Le 16 octobre 1814 le maire et le conseil municipal certifient que l'épizootie a été enrayée.

### L'arrivée des troupes allemandes en 1870

Le matin du 1<sup>er</sup> novembre 1870, Monsieur Emile Keller, député de notre circonscription de Belfort, marche à travers les rues de notre village à la tête d'une compagnie de gardes mobiles. Personne ne soupçonne alors que les troupes allemandes feraient leur entrée à Sentheim au cours de l'après-midi.

Ainsi, pendant l'office des vêpres des défunts, alors que monsieur Heinrich, curé, tient son sermon des trépassés, une femme âgée se précipite dans l'église en criant « Les Prussiens arrivent ». L'église se vide immédiatement.

Il s'en suivra, pendant quatre mois, le siège de notre chef-lieu d'arrondissement Belfort. Après le traité de Frankfort, en 1871, l'Alsace-Moselle est annexée. Sentheim vivra sous le joug allemand pendant 44 années.

### La grande guerre 1914-1918

Le 2 août 1914, la guerre est déclarée. Le 9 août 1914, 2 000 hommes d'un régiment territorial français prennent provisoirement leur quartier dans le village. Entre le 23 août et le 16 septembre, il y a un passage alternatif de troupes françaises et allemandes. Le 14 octobre, le village de Sentheim est définitivement libéré et ce, pour toute la durée de la guerre mondiale. Le front se stabilise du côté du Pont d'Aspach et des villages d'Aspach.

Sentheim constitue une base arrière de la ligne de front. Des chemins militaires stratégiques sont construits, en particulier celui de Lauw à Bourbach-le-Bas passant par le Rollenberg et l'actuel chemin de croix.

Dans son hôpital militaire de campagne (ambulance), de nombreux décès sont à déplorer nécessitant la

création, à l'est du cimetière actuel, d'un cimetière militaire qui sera supprimé et les tombes regroupées dans des nécropoles plus importantes.

Le 11 novembre 1918 met fin à cette tragédie.

### De la bataille de Sentheim (19 juin 1940) à la libération (29 novembre 1944)

Le 19 juin 1940, un jour après l'appel du général de Gaulle, le 171<sup>ème</sup> R.I.F (Régiment d'infanterie de forteresse) qui s'était replié à partir de la ligne Maginot, décide de barrer la route aux troupes allemandes à l'entrée de la vallée de la Doller.

La bataille fait rage, une partie de la population se réfugie dans le central téléphonique du Rollenberg, d'autres dans les caves privées ou à l'école des filles (aujourd'hui école des Tilleuls), dans les forêts du Buchberg ou même à Bourbach-le-Bas.

Le bilan de la journée est lourd, on dénombre plusieurs morts des deux côtés. La filature est incendiée, le restaurant Brodhag détruit, la ferme Ditner (rue des Vergers) incendiée, le hall des marchandises à la gare, rasé. Vers Lauw, le pont routier et celui du chemin de fer seront dynamités.

Quatre années d'épreuves s'abattent sur les habitants. La brutalité de l'occupation se met en place. Avec le RAD (Reich Arbeit Dienst), l'incorporation de force de 130 000 Alsaciens-Mosellans, le front de l'est et pour certains malgré-nous, le camp de Tambov, sans parler des blessés et des disparus, les familles sont éprouvées.

Le 29 novembre 1944 rapportera la liberté et progressivement l'espoir de jours meilleurs.

### Aujourd'hui

Après les trente glorieuses (1944-1974), nous ne sommes plus en guerre ouverte mais le chômage et l'égoïsme font des ravages. Nous manquons de repères et la société devra se forger de nouvelles valeurs.

Cette petite croix sera-t-elle le témoin de ce renouveau, c'est tout le mal que nous lui souhaitons.

Guy Jordy

Sources : Sentheimer Dorfchronik de Xavier Ditner Article de Monsieur Flory Henri dans le journal « l'Alsace »

## DEVOIR DE MEMOIRE

Cette année, les cérémonies commémoratives de l'Armistice du 11 Novembre 1918, marquant la fin de la Première Guerre mondiale, ont connu un caractère particulier.

Elles ont débuté par l'office religieux, célébré par l'abbé Gérard Ballast et embelli par les interprétations magistrales de la Chorale Sainte Cécile sous la direction de Jean-François-Mattauer. Merci à eux !

Nos remerciements vont aussi :

- au Corps des Sapeurs Pompiers sous les ordres du Chef de Corps Marc ALTER
- au Capitaine Honoraire Gilbert EHRET,
- aux membres de l'Union Nationale des Combattants et à son président Robert PETON,
- à la Musique Sainte Cécile de Guewenheim,
- à la chorale des enfants de l'Ecole Elémentaire dirigée par Mme Chantal ILTIS, Directrice, en présence de Mmes Bénédicte BAUDOIN et Estelle LINDECKER, enseignantes et accompagnée au saxophone par Melle EHRET et au trombone par Eric ILTIS,
- à tous nos concitoyens qui, malgré les intempéries, étaient très nombreux sur le parvis de l'Eglise Saint Georges.

Après la lecture du message de Monsieur le Ministre chargé des Anciens Combattants par M. Bernard Hirth, maire et le dépôt d'une gerbe par notre premier magistrat assisté du Président de l'UNC et du maire du Conseil municipal des Enfants, à la mémoire de toutes les victimes de tous les conflits, nous avons poursuivi cette cérémonie par des inaugurations.



- du Square des Malgré-nous : à la mémoire et en hommage à tous les Alsaciens-Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande pendant la seconde guerre mondiale et en particulier de nos quatre-vingt-un concitoyens qui se sont retrouvés, contre leur gré sous l'uniforme de la Wehrmacht. Vingt-six d'entre eux ne sont jamais revenus. Ne les oublions pas !



- de la Place du Premier Régiment de Bourgogne : cette unité, intégrée à la Première Armée Française commandée par le Général de Lattre de Tassigny a libéré notre village, le 29 novembre 1944. Cette décision du Conseil municipal marque notre reconnaissance et notre respect à ces jeunes Bourguignons auxquels nous devons la libération de notre village. Ces plaques dévoilées, ce 11 novembre, rappelleront aux générations futures le sacrifice de tous ces combattants. Durant ce même conflit, d'autres enfants du pays, refusant le joug de l'invasisseur, ont quitté leur village et leur famille pour rejoindre la zone libre, puis les maquis de la Résistance.

Ce fut en particulier le cas de Monsieur René DANGEL, fusillé par la Wehrmacht le 11 juin 1944, sur le territoire de la Commune de Saint-Etienne-de-Boulogne en Ardèche.

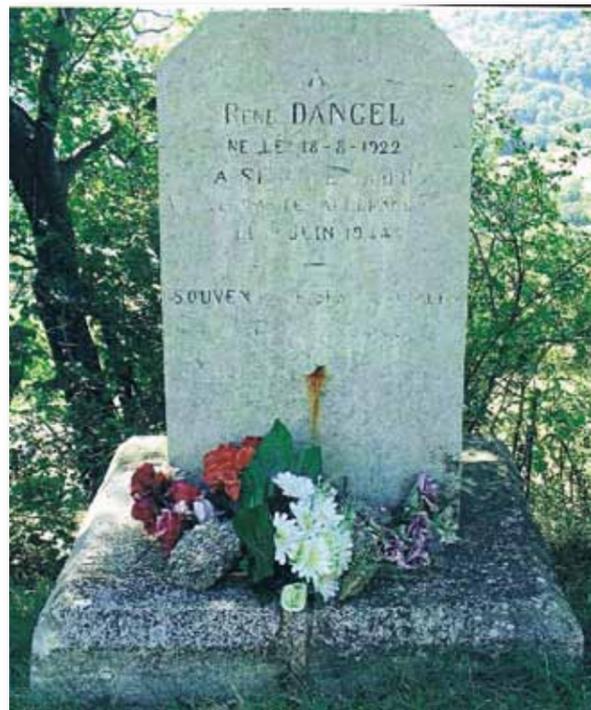
Un monument à sa mémoire a été élevé sur les lieux de ce crime.

C'est presque par hasard que nous avons découvert le destin tragique de notre concitoyen et l'existence de ce monument. En effet, c'est un convalescent de la maison Saint Jean qui a questionné Mme Yolande Studer qui, à son tour, m'a interrogé et c'est ainsi que j'ai commencé mes recherches.

Profitant d'un passage dans cette région, nous sommes allés nous recueillir devant ce monument accompagnés du maire de cette commune.

A notre demande, le monument va être rénové grâce au Souvenir Français et à son Président Départemental, Roger Gaugler.

A l'issue des travaux, nous vous proposerons une visite de ce site pour rendre hommage à notre compatriote.



Lucien Dangel, résidant rue de l'Eglise à Senheim, est le frère de cet éminent Sentheimois.

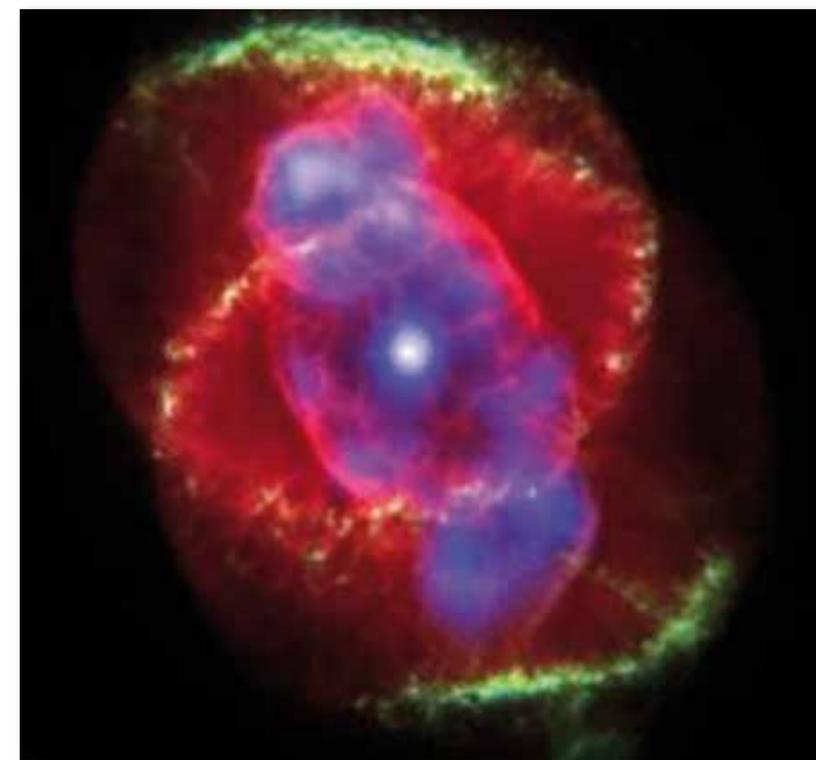
Roland MESSERLIN



Elle aime à le rappeler : ses origines sont Sentheimoises, et avec ses amis de l'école « des Filles » et de la chorale, elle se produisait sur la scène du théâtre de la Maison des Œuvres, « le Bangala » tel que nous le connaissons.

Allant de l'Ecole Normale et d'Institutrice, jusqu'à l'Université de Strasbourg, le tracé de Mme Agnès Acker née de Madeleine (Roth) et d'Albert Keller en 1940 à Senheim, a pris pour trajectoire celle des étoiles.

Astronome, astrophysicienne, enseignant-chercheur à l'Université, ses travaux ont porté sur les stades tardifs de l'évolution des étoiles de type solaire, les nébuleuses planétaires, et en particulier en tant que traceurs chimiques et cinématiques de la galaxie de la Voie Lactée, ainsi que leurs vents stellaires et la binarité de leurs noyaux. Ses recherches sont menées en collaboration avec des chercheurs australiens, canadiens, indiens, et des Etats-Unis.



Elle a fondé et dirigé le DEA (Master 2) d'Astrophysique à Strasbourg, et une douzaine de thèses de doctorat.

En outre, elle a créé en 1980 et dirigé durant 22 ans le planétarium de Strasbourg, a fondé en 1984 et présidé durant 26 ans l'Association des Planétariums de langue française (120 membres) dont elle reste Présidente Fondatrice. Elle coproduit et dirige encore trois grands spectacles de planétariums à diffusion mondiale, et est aussi Membre fondateur et d'honneur de la F4A, Fédération des Associations d'Amateurs d'Astronomie d'Alsace.

Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages dont « Introduction à l'Astronomie et l'Astrophysique » (5 éditions chez Masson, puis Dunod), coauteur d'« Etoiles et Matières Interstellaires » (Elypses), et « Vie et mort des étoiles » (Flammarion).

Plusieurs distinctions lui ont été attribuées : 1<sup>er</sup> Prix des auteurs diffuseurs du Ministère de la Recherche et des Technologies 1994, Prix Doisneau-Bluteaux de l'Académie des Sciences 1997, Commandeur des Palmes Académiques 1999, prix de l'IPS Fellow International Planetarium Society Chicago 2008, Prix Guy Ourisson de Fond'action Alsace 2010, et CHEVALIER de la LEGION d'HONNEUR au titre de la promotion du 14 juillet 2012.

Sa brillante carrière de scientifique l'aura menée dans les plus grands observatoires du monde. Tours de l'univers complétés par la passion partagée avec son mari Roby de la moto, dont elle sera du reste aussi championne sur piste. Avec Roby « l'homme de sa vie », elle a fondé en 1972 un groupe de chants et de prières à Gamsheim (sa résidence actuelle), et animé, durant des années, la messe dominicale et des spectacles de sa composition.

L'astronomie : la rigueur de la science, la poésie des contemplations, une approche pluridisciplinaire de l'Univers, de la Terre, et de la Vie...

René HIRTH

Dès son plus jeune âge, il patientait à l'ombre du tilleul de la rue du Moulin, regardant le défilé des pompiers en tenue d'apparat, casques luisants, tambour battant, clairons sonnans ou encore suivait avec attention les manœuvres, à portée de la motopompe. Et c'est plus qu'avec passion que Sébastien STEMPFEL rejoignait ensuite les jeunes sapeurs-pompiers sous la direction de l'adjudant-chef Jean-Louis DUBOIS, responsable et formateur des jeunes sapeurs-pompiers, puis intégrait le Corps sous les responsabilités successives du capitaine Gilbert EHRET et de l'adjudant-chef Marc ALTER.

Mais une prédisposition précoce ne signe pas une carrière immédiate. Pour Sébastien, elle s'est méritée au terme d'un parcours exceptionnel. Après sa scolarité et ses études universitaires sanctionnées par un diplôme d'administration des entreprises, il a effectué son service militaire de dix mois au sein de la Brigade Franco-Allemande à Donaueschingen (avec laquelle il défilera sur les Champs Élysées). Après ses débuts dans la vie professionnelle, il a poursuivi ses formations militaires : Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr à Coëtquidan (formation officier), Ecole du Génie à Angers (mise en œuvre d'explosifs, déminage, chef de section du Génie, secourisme militaire), puis la formation initiale des Officiers à la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP).

Il rejoindra ensuite le poste de commandement de la 3<sup>ème</sup> compagnie, en tant que chef de garde au centre de secours de Port-Royal dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement, puis le poste de commandement de la 28<sup>ème</sup> compagnie comme officier de garde au centre de secours de Puteaux dans les Hauts-de-Seine.

Et depuis septembre 2012, Sébastien STEMPFEL, nommé Capitaine de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, officie comme adjoint au Commandant de la 43<sup>ème</sup> Compagnie dans le 1<sup>er</sup> arrondissement. Cette unité ayant pour mission particulière la sécurité des personnes et la protection des biens du Domaine National du Louvre (Musée du Louvre et galerie commerciale du Carrousel du Louvre).

Mais l'ascension de la pyramide aura toutefois été marquée par des diplômes spécifiques tels que : officier de garde compagnie, préventionniste, chef de service sécurité incendie et assistance à personnes, chef de cellule mobile d'intervention pour les risques chimiques, biologiques et radiologiques. Le Capitaine Sébastien STEMPFEL a obtenu de nombreuses et valeureuses distinctions à la suite d'interventions.

Ainsi : trois Témoignages de Satisfaction du Général Commandant la BSPP, en 2007 et 2008 à l'occasion d'interventions pour de violents feux d'immeubles ayant entraîné de nombreux sauvetages et mises



en sécurité de personnes (14<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> arrondissements) et en 2010 pour une intervention ayant entraîné le sauvetage d'une personne menaçant de se jeter dans le vide à Suresnes.

En outre : la médaille de la Défense Nationale échelon argent décernée le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et trois médailles de Bronze pour acte de courage et de dévouement, respectivement le 25 mars 2009 (feu d'appartement 5<sup>ème</sup> arr.), le 26 avril 2011 (feu d'entrepôt à Nanterre) et le 6 juillet 2011 (feu dans un bâtiment en construction à la Défense).

Voilà une vocation accomplie, non dans le rêve et le culte des héros, mais par la volonté, la détermination, la persévérance. Au prix aussi, de formations techniques, intellectuelles, de parcours de combattant aux épreuves révélatrices des caractères et des aspirations profondes.

Avec, au terme de missions difficiles, périlleuses parfois, la Grande Satisfaction qui veille pour un pompier : SAUVER la VIE.

Un Sentheimois à PARIS sous la lumière de la pyramide du Louvre, un pompier de Sentheim promu Capitaine de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris : un honneur pour Sébastien, ses parents, ses formateurs initiaux et responsables successifs des sapeurs-pompiers, et somme toute, aussi pour notre village.

René HIRTH

A noter : né en 1978, Sébastien est marié à Audrey Nater et papa de trois filles.



Créée en 1986 par des parents de Sentheim, l'APES a pour rôle de représenter les intérêts des enfants et des parents auprès des écoles de Sentheim, voire du rectorat. L'objectif est de permettre aux enfants de bénéficier des meilleures conditions de scolarité. Mais l'APES propose aussi des animations pour petits et grands.

Les actions de l'association sont réalisées grâce au bénévolat et à l'engagement de différentes personnes.

### Que font les membres de l'APES ?

L'action de l'APES s'étend tout au long de l'année scolaire :

- participation des parents élus au conseil des écoles maternelles et élémentaires,
- accompagnement aux différentes sorties,
- participation financière à l'achat de revues, de livres, de matériel pédagogique,
- remise de chocolats aux élèves de l'école maternelle à Noël et à Pâques,
- à l'occasion du séjour en classe de découverte organisé par l'école élémentaire, l'APES a été le soutien financier de l'école qui ne peut en aucun cas récolter de l'argent directement. Ventes de chocolats, participation au marché de Noël, organisation d'un spectacle, lors de ces différentes manifestations, l'association a donné de son temps et a reversé l'intégralité des bénéfices à l'école.

### Les projets de l'APES

Améliorer encore la sécurité aux abords de l'école. Poursuivre l'aide à l'achat de matériel scolaire et éducatif.

### LES LOISIRS CREATIFS PROPOSEES PAR L'APES

L'APES propose des activités pour les enfants, mais aussi pour les adultes, à l'espace Schuffenecker.

### Pour un groupe d'une quinzaine d'enfants

- Une séance de bricolage, animée par une professionnelle, Valérie Petit, assistée de Catherine Parrent, présidente de l'association, est organisée tous les mois, le samedi après-midi.
- Tout le matériel nécessaire est fourni aux enfants qui utilisent différentes matières pour

réaliser des objets décoratifs : miroir, horloge, porte-savon,...

### Pour les adultes

- Scrapbooking : une séance par mois, le soir en semaine. Réalisation d'albums photos personnalisés, l'animation est assurée par Valérie Petit, tout le matériel est fourni.
- Séances de broderie : différents points sont utilisés, tous les 15 jours, le soir. Séances animées par Catherine Parrent.
- Ateliers de cartonnage tous les 15 jours, le soir, animés par Catherine Parrent.

### SPECTACLE

En janvier dernier, l'APES a proposé une soirée spectacle avec un concert des Riboux, suivi de « Style Commode », une pièce de théâtre mise en



scène par Armand Laurent et interprétée par Muriel Trommenschlager, Guy Sauner et Cécile Ribouleau du théâtre de la Ruchène.

Un spectacle sera à nouveau proposé en début d'année. Les Riboux seront de nouveau de la partie.

*Que la magie de Noël  
Vous apporte joie et gaieté  
Dans vos foyers.  
Qu'elle soit le prélude  
D'une nouvelle année  
Emplie de bonheur, de paix  
Et de sérénité pour vous  
Et ceux qui vous sont proches.*

## HISTORIQUE



Le Tennis Club de Sentheim situé à l'entrée du village, dans un cadre exceptionnel, a été créé lors de l'assemblée constitutive du 6 septembre 1985 qui s'est déroulée dans les locaux de la mairie. Environ 60 personnes étaient présentes et ont élu le 1<sup>er</sup> comité composé de 12 membres :  
Mmes Doris MOLLET, Martine FLUHR, Jocelyne NICKLOWITZ, Mrs Fortuné ANGOLINI, Daniel BEHRA, Roger BOESCH, Franco FANCELLO, Alain GSTALDER, Hubert HINGRE, Claude MASSON, Roland SPINDLER et Jean-Louis STANISIERE.

1986 : M. Raymond MATTAUER, Maire, inaugure le 1<sup>er</sup> court.  
1988 : le court est doté de l'éclairage, travaux totalement réalisés par les membres du TCS.  
1993 : Le club investit une partie de ses fonds propres pour l'acquisition d'un chalet en bois, faisant office de club house.



2008 : Inauguration du 2<sup>ème</sup> court par M. le Maire Bernard HIRTH, en présence de M. Guy JORDY Maire honoraire, qui nous a soutenus dès le début du projet.



## BILAN DE LA SAISON 2012



## ANIMATION D'ETE

Comme chaque année, le TENNIS CLUB a participé aux activités d'été en partenariat avec la Municipalité et Jeunesse et sport.  
Les animations se sont déroulées du 16 au 20 juillet et du 6 au 10 août, tous les soirs de 18h à 20h. 16 jeunes de Sentheim et environs y ont participé, les séances ont été dispensées par des membres du club. Le stage se termine toujours par une petite collation offerte par le club, la remise d'un diplôme et d'une photo souvenir.



## ECOLE DE TENNIS

L'école de tennis, se déroule **tous les mercredis matin** en 4 séances de 1h30 chacune sur les deux courts, pour un groupe débutant et un groupe confirmé.

Les séances ont lieu de 9h à 10h30 et de 10h30 à 12h. L'enseignement est gratuit pour tous les jeunes membres âgés de moins de 14 ans. 24 garçons et filles y ont participé cette année, encadrés par Karine FARNY, Jean-Louis STANISIERE et Hubert HINGRE



## BILAN SPORTIF 2012

L'équipe **senior féminine**, managée par Geneviève RINGENBACH, évolue en 3<sup>ème</sup> division, et se classe honorablement à la 3<sup>ème</sup> place de la poule.



L'équipe se compose de Justine ALTENBACH, Maryline COMBE, Mélanie FLUHR, Ludivine PAKULIC, Camille PECCI, Geneviève RINGENBACH, Virginie THROO sans oublier Lætitia IOLLER qui cette année s'est occupée de sa petite famille et n'a pas joué. Nous la reverrons sur les courts la saison prochaine.

L'équipe **II senior masculine**, composée de Christian FARNY, Hubert HINGRE, Éric NAGELEISEN, Valério PECCI, Mathieu ROY et le jeune Théo PODLINSKY, managée par Christian FARNY, évolue également en 3<sup>ème</sup> division, et se classe 3<sup>ème</sup>, ex aequo au nombre de points avec le 2<sup>ème</sup> de la poule.

Une pensée à notre malheureux Charles BISCHOFF, qui blessé (au foot) au début de la saison, n'a joué aucune rencontre. Nous comptons sur lui la saison prochaine, Mathieu ROY ayant quitté notre région pour des raisons professionnelles.

L'équipe **une senior masculine** évoluant en 2<sup>ème</sup> division, managée par Laurent MERCIER, a fini 1<sup>ère</sup> de sa poule et évoluera l'an prochain en 1<sup>ère</sup> division.

La montée s'est jouée lors de la dernière journée de championnat, voire même lors du tout dernier match, le double remporté par notre paire Laurent MERCIER et Stéphane BUHR était décisif pour l'issue de la rencontre et la montée en 1<sup>ère</sup> division. Ce match, d'une très grande intensité, restera gravé dans la mémoire de nos joueurs.  
Encore bravo à Stéphane BUHR, Ludovic EMBERGER, Nicolas LAINE, Laurent MERCIER et Mathieu ROY.



Comme nous entretenons de très bonnes relations avec le club voisin de Soppe-le-Haut trois ententes « SOPPE-SENTHEIM » ont été engagées dans les championnats 15-16 ans, les plus de 45 ans et plus de 55 ans.

L'entente jeune 15-16 ans représentée par Théo PODLINSKY, Benjamin GRAYER, Maxence HELFRICH, a obtenu de très bons résultats, terminant 3<sup>ème</sup> de la poule.

L'entente des plus de 45 ans était représentée pour le club de Sentheim, par Laurent MERCIER et Valerio PECCI, et Hubert HINGRE dans les plus de 55 ans.

## JOURNEE RECREATIVE

Comme chaque année, une journée récréative a été organisée pour l'ensemble des membres, le 2 sep-



tembre 2012.  
Le matin a été réservé à la **phase finale du tournoi interne** dont les 4 demi-finalistes étaient : Laurent MERCIER, Ludovic EMBERGER, Nicolas LAINE et Stéphane BUHR.  
La finale qui opposait Stéphane BUHR et Nicolas LAINE a été remportée par Stéphane, le numéro



un incontesté du club cette année. Après de belles « perfs » durant toute la saison, il est classé 15/3.  
Après la distribution des lots remis à tous les participants, ainsi qu'aux enfants de l'école de tennis, l'ensemble des membres a pu apprécier le traditionnel barbecue offert par le club.

#### ASSEMBLEE GENERALE



L'assemblée générale s'est tenue le vendredi 19 octobre 2012 à l'Espace Schuffenecker en présence de M. le Maire Bernard HIRTH.

Plusieurs points ont été évoqués, dont le manque d'un court de tennis couvert à SENTHEIM, nécessaire pour un club qui veut évoluer, progresser, garder les jeunes joueurs prometteurs, assurer l'école de tennis durant toute l'année, permettre à tous membres de pratiquer le tennis toute l'année, et aux équipes engagées en championnat de s'entraîner dans de bonnes conditions, même en hiver.

Actuellement, l'entraînement hivernal de l'équipe féminine se fait dans la salle de Masevaux (que nous louons) et à Mulhouse « au Squash » pour l'équipe masculine.

Lors de l'AG, M. Jean-Louis STANISIERE a émis le souhait de ne plus renouveler son mandat de président, poste qu'il a occupé pendant plus de 23 ans, tout en restant au comité.

Mme Martine FLUHR, au comité du TCS depuis sa création en 1985, a présenté sa démission.

Trois nouveaux membres ont été élus : Mme Caroline RISACHER, M. Ludovic EMBERGER et M. Nicolas LAINE.

#### Les nouveaux membres du comité sont :

Laurent MERCIER	Président
Jean-Louis STANISIERE	Vice-Président
Karine FARNY	Secrétaire
Geneviève RINGENBACH	Trésorière
Ludovic EMBERGER	
Hubert HINGRE	
Nicolas LAINE	
Valério PECCI	
Maurice RINGENBACH	
Caroline RISACHER	

Pour info, la cotisation annuelle y compris la licence FFT reste inchangée pour 2013.

ADULTE INDIVIDUEL	63€	ETUDIANT plus de 18 ans	55 €
JEUNE moins de 14 ans (y compris l'école de tennis)	40€	FAMILLES (2 adultes + 2 enfants)	150 €
JEUNE plus de 14 ans	50 €	JETON d'éclairage	1,50 €
COUPLE	100 €	TICKET INVITE	4 €
		(permet de jouer avec un membre du TCS)	

Vous êtes intéressés par la pratique du tennis en loisir ou en compétition, n'hésitez plus. Venez nous rejoindre !

**Le Tennis Club de Sentheim compte presque 70 membres.**



Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec :

Laurent MERCIER	03 69 77 17 54
Président et responsable de l'équipe masculine	
Jean Louis STANISIERE	03 89 82 52 15
Vice-Président	
Geneviève RINGENBACH	03 89 82 50 76
Trésorière et responsable de l'équipe féminine	
Karine FARNY	03 69 19 00 76
Secrétaire	
Hubert HINGRE	03 89 82 50 82
Responsable des jeunes	

*Hubert HINGRE et Jean-Louis STANISIERE*

## DANSES COUNTRY ET LOISIRS DE SENTHEIM

Issue de Doller Country Band (ancienne association de danse country) dont une partie des membres a voté le transfert dans une autre commune, DANSES COUNTRY ET LOISIRS DE SENTHEIM a vu le jour fin août 2012. Sous la houlette d'Antoinette et Edmond ALTER, cette nouvelle association propose la découverte et la pratique de la danse country, dans la bonne humeur et sans prise de tête, mais aussi un peu de danse de société, de folk et des madisons.

Bien que très récente, DANSES COUNTRY ET LOISIRS DE SENTHEIM compte déjà dans ses rangs 11 enfants (attentifs et acharnés) et une vingtaine d'adultes, et participe volontiers aux animations locales et régionales par des démonstrations et initia-

tions. Plusieurs participations à des manifestations ont déjà eu lieu : à Wegscheid, le 7 octobre lors de la Fête de la Distillation et du Pressoir, à l'Institut St André de Cernay, le 21 octobre lors d'une journée festive, à la MARPA de Sentheim, le 1 décembre, à CARITAS de Mulhouse le 5 décembre et à l'EHPAD de Masevaux le 15 décembre.

Toute personne intéressée peut découvrir cette activité le mardi à la salle Amos de Sentheim, de 18 à 19h, pour les enfants, et à partir de 19h pour tous. Pour tout renseignement, s'adresser à Edmond ALTER au 03 89 82 53 64.

*Edmond Alter*





Allongé sur sa serviette de plage, dans la quiétude d'un refuge au terme d'une journée de randonnée, ou plus simplement, dans son jardin à l'ombre de sa tonnelle et du parasol : chacun des choristes-acteurs aura trouvé moyen, méthode, pour parcourir attentivement, lire le livret, et apprendre consciencieusement son, voire ses rôles.

Et septembre vient, avec, au fil de chaque mercredi, l'esquisse et la réalisation progressive des décors. Débutent aussi les répétitions (en sus du jeudi soir), qui s'enchaînent, semaine après semaine, même un dimanche complet !

Novembre paraissant loin, la flânerie est encore quelque peu tolérée.

Mais déjà, la Générale se pointe et avec elle la Première.

Le verdict est indiscutable : les réservations, qui se multiplient jour après jour, ne laissent pas de répit : il faut être à la hauteur ! Et la troupe le sera !

Dans les coulisses, le Maître de Cérémonie veille et rythme le passage et l'entrée des uns, des autres, qui, dans un souci de perfection, relisent, reprennent, assurent leur réplique, ce avec des changements de rôles, de costumes, de situations, époustouflant les spectateurs.

Les techniciens, eux, sont à leur œuvre, à l'arrière et au haut des coulisses. Pendant que se déroule le sketch à l'avant scène, l'on s'affaire derrière le double rideau : mise en place sur fond de triple A, installation d'un espace de détente, puis de la ferme-hôtel avec son lot de composants : bureau, bancs, couchette sur la paille, table, chaise. Les acteurs vont et viennent.

Nouveau tableau. Remontée d'un décor, déplacement, remise en place d'accessoires, descente d'un parement, ajustement de la plate-forme arrière, tout

est organisé selon un déroulement bien précis où chacun sait ce qui lui incombe. Le voile se lève sur un autre habillage, la salle est transplantée dans un nouvel espace, le Lac des Perches a succédé à l'intérieur de l'hôtel. Puis, vient le décor d'une célèbre émission, auquel succédera le cadre d'un supermarché avec sa caisse... Nouvel enchaînement avec l'hôtel, l'on remise tout à la faveur d'une danse devant le double rideau, qui s'ouvrira à la vue d'un village alsacien...

Oui, ainsi va aussi le Santa Show, au fil d'un rythme soutenu, dont la salle ne perçoit pas les réalités. Heureuse magie du théâtre où les talents des uns, la poésie, l'expression des autres, métamorphosent l'actualité, vous transportent le temps d'une soirée, pour vous laisser gagner à la contemplation avec, pourquoi pas, le regard d'un enfant. Un dernier adieu à la salle, le SANTA SHOW 2012 a vécu...



Les applaudissements récompensent les auteurs, Claude Haffner et Évelyne Schmitt, l'artiste décorateur et musicien, Jean-François Mattauer, les techniciens du plateau (Gilbert, Jacques, Joseph, Lucien, Thierry), la pianiste, Mélanie Fimbel, les danseuses (Angèle, Christelle, Mélanie), tous les acteurs et... l'homme de l'ombre, notre souffleur, Henri Walgenwitz.

Le lendemain matin, la chorale est déjà à son engagement premier : animation de la messe dominicale de l'Avent, avec en perspective la nouvelle année liturgique ponctuée de ses grandes fêtes, Noël, Pâques, Ascension, Pentecôte... Mais aussi de l'ordinaire des jours de la communauté paroissiale, ce dans une fidélité absolue à ses missions : animer, soutenir, embellir les offices.

Et d'aucuns songent déjà au concert 2013...

René HIRTH



PHOTOS PIERROT ROSENBLIEH

Le Santa Show avait souvent élargi Sentheim à la dimension de l'Europe. La Maison de la Géologie vient de concrétiser cette dimension internationale. Elle a en effet été choisie dans le cadre d'un programme européen, le projet Grundtvig, « Géovillages », qui soutient la formation, la promotion des adultes.



Un groupe, composé de représentants du musée du Jura d'Eischtätt en Allemagne, d'acteurs du monde éducatif, d'apprenants issus du Centre d'éducation de Boyabat en Turquie et de Paul Olver, géologue anglais et conseiller de la Maison de la Géologie, coordinateur du projet Géovillages, a ainsi passé quelques jours à Sentheim en octobre dernier. Avec au programme : la découverte de la Maison et du Musée de la Géologie, du sentier géologique, du granit, du relief glaciaire de l'Alfeld et du Ballon d'Alsace, des collines sous-vosgiennes de Roderen-Bourbach, ce avec, en prime, l'horizon du Fossé Rhénan, de la Forêt Noire, du Jura et des Alpes.

Nos partenaires ont pu également découvrir l'histoire des mines de potasse au Carreau Rodolphe, guidés par M. Pflieger, bénévole du groupe Rodolphe (partenaire de la Maison de la Géologie). Cette première rencontre a permis de présenter le cadre du projet « Géovillages » et les activités des uns et des autres à l'appui d'échanges et de conférences. Les invités ont pu apprécier la qualité de l'accueil, reçus, conduits et guidés par Mmes Stéphanie Colicchio, Ingrid Van Tiel, les membres du Conseil d'administration : Mmes Monique Reibel, Martine Bissler (Conseillère municipale, et représentant le Train Thur Doller Alsace), Mrs Aimé Mosser, Paul Pfisterer, et Daniel Rudler Président.

Une chaleureuse réception leur a en outre été offerte par la municipalité de Sentheim, en l'occurrence Mrs Bernard Hirth Maire, Roland Messerlin adjoint, avec la présence appréciée de M. R. Gaugler, Président de la Communauté des Communes. Prochaine étape : l'équipe de Sentheim se rendra en Allemagne fin juin 2013.

Cette visite, si elle ne clôturait pas encore l'année,

en constituait somme toute le point d'orgue. Ce d'autant plus que la saison fut exceptionnelle à plus d'un titre : par le nombre et la diversité des visiteurs, par le travail accompli par les géologues Mme Colicchio et M. François Bérard, qui ont concrétisé la pédagogie de la géologie du lycée à la maternelle, par l'adaptation aux programmes officiels des Sciences de la Vie et de la Terre, par les moulages de fossiles lors des trains découvertes en partenariat avec Train Thur Doller Alsace. Mme Colicchio finalise les panneaux d'interprétation qui seront posés sur le Pont de la Doller. Un travail de conception, de rédaction, de bibliographie, de mise au point discret, lent et patient, M. Bérard assurant également, un suivi administratif et financier avec M. Mosser trésorier.

Mme Ingrid Van Tiel, hydrogéologue, a rejoint le groupe, embauchée en juillet dernier. Elle s'emploie à faire découvrir la géologie de façon ludique à l'appui d'histoires, de récits et d'« énigmes policières » sur les traces des glaciers par exemple, ou encore lors de soirées-contes à la Maison de la Géologie.

Mlle Audrey Heyberger, étudiante en BTS tourisme, complète sa formation à la Maison de la Géologie, et prépare l'organisation d'une manifestation « De la Roche au Vin » prévue un dimanche de juin 2013. Elle aura lieu à Thann porte Sud de la Route des Vins, terreau, berceau, caveau du Rangen. Un partenariat entre autres avec la Ville de Thann et des viticulteurs est en cours d'élaboration. L'occasion de découvrir ou relire le vignoble alsacien sous l'angle de la géologie, mais avec des illustrations gouleyantes.

Ces perspectives, jointes aux réservations nombreuses enregistrées déjà à ce jour pour 2013 (classes, groupes...), n'estompent en rien les engagements du Président, et des administrateurs. Ils sont à la tâche, et ont notamment entrepris lors d'une belle journée de l'été indien, le reprofilage, l'élagage, le balisage du sentier ; la mise en sécurité de différents points singuliers, et le nettoyage (dégagement de la mousse, d'arbustes, de pierres) de la falaise de la 1<sup>ère</sup> carrière. Autant dire que cette conjonction d'efforts et cette pluridisciplinarité sont un gage de pérennité pour l'œuvre entreprise par M. Raymond Mattauer et son frère Maurice, il y a plus de vingt-cinq ans.

René HIRTH



photos Daniel Rudler

La saison 2012 du Train Thur Doller Alsace a été marquée par un sympathique évènement. En effet, l'association a fêté dimanche 16 septembre le centenaire de sa locomotive 030T1658 Couillet. La valeureuse machine à vapeur, construite en 1912 en Belgique, a effectué toute sa carrière dans les usines métallurgiques de Trignac, avant de rejoindre l'association Chemin de Fer Touristique de la Vallée de la Doller en 1977. Dès l'année suivante, la Couillet circulait sur la ligne Cernay Sentheim pour le bonheur des plus petits, mais aussi des plus grands.



Mais, on ne saurait oublier le reste des activités : pas moins de 15 trains à thèmes : Doller Western, train des contes, de Noël, du patrimoine, train des arts et les trains découvertes. A chaque fois, ce sont de nombreux partenaires, associations, bénévoles et troupes d'animations qui participent à la réussite de ces animations.

Courant du mois de juin, ce sont les écoliers qui profitent, avec plaisir et émerveillement, du train et des ateliers organisés pour les sorties de fin d'année. Un moment qui sait se faire ludique, mais également pédagogique.

L'année 2012 aura été également très marquée par les chantiers et travaux de rénovation du matériel : la locomotive 030T51 Meuse, de 1914 est à l'arrêt depuis 1998. Classée aux monuments historiques et ayant inaugurée la ligne en 1976, la Meuse a une

forte valeur sentimentale pour les membres de l'association. Cette année, le chantier de reconstruction a avancé de manière fulgurante et la machine devrait très prochainement reprendre du service !

En parallèle à la locomotive Meuse, un autre chantier d'envergure a été amorcé : la rénovation d'une voiture voyageur 3 pattes des années 50. L'une des voitures B6, qui était encore en état de marche avant le début du chantier, a été arrêtée spécialement en vue d'un lifting en profondeur : carrosserie, peinture intérieure et extérieure, remplacement des fenêtres, révision complète des essieux, du frein et toutes les installations.

Cette voiture est la 1<sup>ère</sup> d'une série de 4, autant dire que les bénévoles du TTDA auront des week-ends bien chargés dans les semaines, mois et années à venir...



Le conseil de Fabrique, dont la mission est d'entretenir et d'embellir les édifices religieux, a connu une fois de plus une année très chargée.

### Visite pastorale de notre évêque Mgr Kratz

L'année 2012 a débuté avec la visite de Mgr Kratz dans notre zone pastorale. Au cours de cette visite, nous avons échangé autour des multiples défis auxquels l'Eglise est confrontée aujourd'hui. Elle nous a permis de voir que notre Eglise est bien vivante, aussi bien au niveau de l'entretien du patrimoine religieux, que de l'harmonisation des temps forts et que de la lutte contre les précarités. L'Eglise est plus que jamais en attente de projets et tournée vers l'avenir.

### Installation des lustres dans l'église



En mars, nous avons fait installer, dans la nef de l'église, six nouveaux lustres en remplacement des projecteurs qui étaient intégrés au plafond. Ils ont été fabriqués spécialement pour notre église en Italie par un fabricant de la région de Florence. Bien qu'étant de facture moderne, ils s'intègrent parfaitement à notre église et mettent particulièrement en valeur le Chemin de Croix peint par Jean-François Mattauer.

### Réfection de la chapelle Sainte Anne

Dès les premiers beaux jours, nous avons repris les travaux à la chapelle Sainte Anne. Tout d'abord, nous avons terminé le crépi qui restait à lisser, puis mis les façades en peinture. Ce travail a été réa-



lisé par une équipe de bénévoles sous la direction de Jean-Luc Gschwender.

Maintenant que nous en avons terminé avec la toiture et les façades de la chapelle, nous allons procéder, dès le printemps 2013, à la rénovation intérieure.

### Portes ouvertes et journée du patrimoine.

Les portes de l'église sont ouvertes tous les jours pour permettre aux personnes qui le souhaitent d'aller se recueillir.



Durant les mois d'été, nous avons participé à l'opération « Bienvenue dans les églises d'Alsace ». A cette occasion, nous avons organisé des visites guidées chaque samedi afin de faire mieux connaître notre église.

Nous avons également participé aux journées du patrimoine en septembre. Pour l'occasion, nous avons permis aux visiteurs de découvrir ou de redécouvrir des vêtements sacerdotaux du siècle précédent, les bannières et aussi d'aller visiter le clocher.

Au-delà de ces actions particulières, nous avons continué d'œuvrer à l'entretien courant de l'église, du presbytère, etc (vitreaux, bancs, chauffage, orgue...) J'aimerais, pour terminer, remercier chaleureusement toutes les personnes qui par leurs dons lors des messes, lors de la quête à domicile ou directement au presbytère nous soutiennent financièrement. J'aimerais aussi remercier celles et ceux qui donnent un peu de leur temps et participent aux travaux ou aux nettoyages. Sans votre aide, il nous serait impossible de mener à bien notre mission.

Damien Rollinger  
Président du conseil de Fabrique

### Multi-accueil « la Ribandoll' »

L'équipe du multi-accueil « la Ribandoll' » de Senheim est composée de 9 professionnelles de la petite enfance : 2 éducatrices de jeunes enfants, 2 auxiliaires de puériculture et 5 aides maternelles.

L'agrément de la structure est de 30 places, tous contrats confondus, et nous assurons un accueil occasionnel sur demande des parents en fonction des disponibilités d'accueil.

Nos projets à venir ou en cours sont les suivants :

- « Atelier des Lutins » autour de la cuisine et de la découverte du goût,
- « Jardinières dans le jardin » au courant de ce printemps autour des découvertes autour des 5 sens et du jardinage,
- « Des samedis en familles » découvrir ensemble les activités proposées tout au long de l'année pour les parents et les enfants fréquentant le multi-accueil,
- Diverses actions autour de la culture : spectacle à la filature, des temps autour de contes portant sur les fées et les personnages imaginaires.
- « Le passe-temps » permet aux parents des enfants fréquentant la structure d'emprunter des livres tout au long de l'année.
- « Parole et couleurs » : un atelier quotidien sur la Dynamique Naturelle de la Parole animé tous les lundis, mardis, jeudis, et vendredis par une éducatrice de jeunes enfants, de septembre à juin, hors temps vacances scolaires, pour permettre le développement du langage, de la créativité, etc.

### Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire de Senheim, situé au 27A, Grand'rue, à une capacité d'accueil de 42 enfants scolarisés à Senheim.

Nous comptons actuellement 70 inscrits qui fréquentent notre accueil entre l'heure de midi et après 16h

jusqu'à 18h30.

Nous proposons différents contrats d'accueils afin de répondre au mieux aux besoins de tous.

Cette année, nous allons travailler sur le thème de la nature et de son développement en observant un maximum de changements selon la saison et en travaillant un maximum avec des matières naturelles.

Nous essayons de faire en sorte que les enfants s'approprient le plus possible les lieux tout en respectant les règles de vie mises en place par leurs soins.

L'équipe des 3 animatrices et leur responsable sont là pour encadrer les enfants tout en leur laissant une certaine autonomie.

Des activités sportives, manuelles et ludiques leur sont proposées tout au long de l'année avec au moins une fois entre les périodes de vacances, une invitation aux parents à participer avec nous à un événement afin de mieux se connaître et de découvrir notre mode de fonctionnement.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez nous contacter par téléphone au 03 89 82 43 12 (accueil de Créaliance).

### Nouveauté de 2012 :

Depuis la mise en place de la nouvelle PSU (Prestation de Service Unique) par la Caisse d'Allocations Familiales, une souplesse de l'accueil des enfants de moins de 3 ans sous forme d'inscription occasionnelle a été développée.

Les familles ont la possibilité de solliciter Mme Bernadette MARLIEN, Mme Céline LEHMULLER ou les responsables des multi-accueils pour une demande occasionnelle supplémentaire aux jours déjà mesurés par la famille.

Des créneaux à partir de 16h et pendant les vacances sont facilement envisageables, le temps de faire une petite course par exemple.

**Pour toute information complémentaire, nous vous prions de prendre contact avec :**  
**Mme Bernadette MARLIEN ou**  
**Mme Céline LEHMULLER**  
**Téléphone : 03 89 39 00 14.**

### « Être près de ceux qui sont loin de tout ! »

Ce slogan de CARITAS ALSACE Réseau Secours Catholique prend de plus en plus son sens car nous constatons, et cela depuis la création de notre antenne dans la Vallée de la Doller et dans le Vallon du Soultzbach, que la précarité, l'isolement, la fracture numérique et les difficultés liées à la perte de mobilité et d'emploi se font de plus en plus sentir. Dans notre lieu de rencontre situé au centre de Masevaux, les 35 bénévoles essayent d'être un relais et d'apporter un soutien tant matériel, qu'humain ou administratif à ceux et à celles qui vivent sur notre secteur dans des conditions précaires et qui ne savent plus vers qui se tourner. En plus de l'écoute et le soutien des personnes, l'accompagnement scolaire, l'organisation de vacances en famille d'accueil, l'alphabetisation, la distribution de paniers solidaires nous avons mis en place et tentons de développer divers ateliers.

### Goûters récréatifs destinés aux enfants âgés de 6 à 12 ans



Les enfants sont invités à participer gratuitement à différents ateliers préparés par nos bénévoles (bricolage, chant ...) ceci pendant les vacances scolaires. A la suite de l'atelier, un goûter vient clôturer l'après-midi de loisirs.

### Atelier de retour à l'emploi destiné à tous les demandeurs d'emploi

Des ordinateurs, imprimantes et téléphones sont mis à disposition dans nos locaux aux personnes venant à nos permanences. Les bénévoles de Caritas Masevaux, en lien avec Pôle Emploi, peuvent accompagner les personnes le souhaitant sur le site de Pôle Emploi afin de faire toutes les démarches administratives dans le cadre de leur recherche d'emploi tout en évitant le déplacement vers Thann. L'aide fournie par les bénévoles, dans le cadre de leur recherche d'un travail est totalement personnalisée et essaye de répondre aux attentes des personnes rencontrées.

### Après-midi conviviaux destinés aux personnes souffrant de solitude



Le dernier mardi de chaque mois, une équipe de bénévoles reçoit dans nos locaux des personnes qui souhaitent se retrouver autour d'un café pour parler de la vie d'aujourd'hui de ses joies et de ses problèmes, d'écouter un peu de musique et de pousser la romance...

### PERMANENCES



Tous les jeudis de 9h à 11h pour l'aide au retour à l'emploi,  
Tous les jeudis de 14h à 16h pour les accueils de personnes en difficulté,  
Tous les derniers mardi du mois pour l'accueil convivial, Sur invitation pour les goûters récréatifs.

**EQUIPE LOCALE DE MASEVAUX**  
**11, place des Alliés / Cour du Chapitre**  
**68290 MASEVAUX**  
**Tél. : 03 89 38 04 90**  
**Port. : 06 89 77 22 80**

Elle comprend aujourd'hui 145 membres et intervient sur toute la vallée de la Doller et le vallon du Soultzbach.



Les guêpes adorent nos belles pommes

#### Son historique

- 1947 : Création d'une amicale d'arboriculteurs à l'initiative de M. Léon BITSCH de Mortzwiller..
- 1952 : Création de l'Association.  
Président : M. Ephrem SCHEUBEL maire de Wegscheid.  
Vice-Président : M. Jules SCHEUBEL d'Oberbruck.  
Secrétaire-Trésorier : M. Pierre FISCHMEISTER de Masevaux.
- 1959 : Adhésion à la Fédération des Syndicats d'Arboriculture et Bouilleurs de Cru du Haut-Rhin.
- 1961 : Président : M. Pierre RINGENBACH de Wegscheid.
- 1965 : Président : M. Pierre GULLY de Kirchberg.
- 1974 : Président : M. Martin REITZER de Niederbruck.  
depuis 1984 : Président : M. Guy RICHARD maire de Wegscheid.

#### Sa vocation est

- de favoriser la propagation de l'arboriculture en général ainsi que la culture des petits fruits et des plantes d'ornement,
- de soutenir la formation de moniteurs arboricoles diplômés par la Fédération des Producteurs de Fruits du Haut-Rhin,
- d'initier les membres à la technique arboricole ainsi qu'à la lutte anti-parasitaire dans le respect et la protection de la nature, et à la distillation,
- de subvenir aux frais des concours et organisations ayant pour but : le perfectionnement et l'instruction des membres de l'association,
- de subvenir aux frais qui peuvent résulter de toute organisation susceptible de resserrer les liens de camaraderie entre les membres de l'association ainsi qu'au développement de la mutualité.

#### Le Conseil d'Administration est composé

- **des membres du comité directeur élus pour 3 ans par l'assemblée générale :**  
Président : Guy RICHARD (maire de Wegscheid),  
1<sup>er</sup> Vice-Président : Henri WEISS (Oberbruck),  
2<sup>ème</sup> Vice-Président : Jean-Paul STUDER (Dolleren),  
Secrétaire : Dominique SCHMITT (Masevaux),  
Trésorier : Joseph GENSBITTEL (Sentheim),  
Assesseurs : Louis BORRACCINO (Masevaux),  
Assesseurs : Anita WILLME (Sentheim).
- **des moniteurs de l'association :**  
Louis BORRACCINO - Masevaux, Paul FLUHR - Sewen, Guy RICHARD - Wegscheid, François SUTTER - Dolleren, Fabien TROMMENSCHLAGER - Bourbach-le-bas

- **des délégués de chaque commune :**  
Commune de Sewen : Paul FLUHR,  
Commune de Dolleren : Jean-Paul STUDER,

Communes de Rimbach & Oberbruck : Henri WEISS,  
Communes de Kirchberg & Wegscheid : Guy RICHARD,  
Commune de Niederbruck : Roland EHRET,  
Commune de Sickert : Fabien TROMMENSCHLAGER,  
Commune de Masevaux : Dominique SCHMITT & René LIMACHER,  
Communes de Bourbach-le-Haut et Bas : Michel HEIMBURGER,  
Commune de Lauw : François WETTERWALD,  
Commune de Sentheim : Joseph GENSBITTEL,  
Commune de Guewenheim : Gérard STEMPPEL,  
Communes de Mortzwiller, Soppe-Haut et Bas : Eric BIRGLEN.

#### Programme des activités 2013

##### Assemblée générale:

Dimanche 13 janvier 2013 à 9h30, salle polyvalente de Guewenheim, conférence sur les abeilles.

##### Cours théorique.

Dimanche 17 février 2013 de 9h à 11h salle Schuffenecker (ancienne CMDP parking place de l'église) à Sentheim sur le thème des auxiliaires.

##### Cours pratiques.

Dimanche 24 février 2013 à 10h au verger des enfants de Wegscheid, cours de taille de vigne, rendez-vous place de la Maison de Pays.

Samedi 2 mars 2013 à 14h au verger communal de Lauw, rendez-vous salle polyvalente.

Samedi 9 mars 2013 à 14h au verger communal de Sentheim, rendez-vous parking de l'église.

Samedi 16 mars 2013 à 14h à Rimbach. rendez-vous plateau sportif.

Samedi 6 avril 2013 à 14h au verger conservatoire du Grambaechle avec rencontre des moniteurs, rendez-vous parking du parcours Vita.

Samedi 13 avril 2013 à 14h au verger communal de Bourbach-le-Haut, rendez-vous parking devant l'école.

Samedi 22 juin 2013 à 14h reconnaissance des maladies et ravageurs au verger communal de Lauw, rendez-vous parking salle polyvalente.

Samedi 29 juin 2013 à 14h cours de taille en vert au verger communal de Bourbach-le-Haut, rendez-vous parking de l'école.

Samedi 16 novembre 2013 à 14h cours de taille d'automne à Oberbruck, rendez-vous devant l'église.

##### Sortie pédestre.

Dimanche 7 juillet 2013, repas ferme-auberge de Hinterralfeld.

##### Exposition fruitière.

Samedi 12 octobre de 16h à 18h et dimanche 13 octobre 2013 de 10h à 18h à l'Espace Claude Rich à Masevaux.

##### Commande d'arbres fruitiers.

Printemps 24 février 2013 dernier délai

Automne 20 octobre 2013 dernier délai



Fleurs de pommier

Guy RICHARD, Président



Le Club Vosgien le confirme : l'âge n'est qu'un trait du caractère. Et, si le pas s'adapte, le geste s'affine, le sang se renouvelle. Preuve que le cœur est toujours à l'ouvrage. L'enthousiasme se forge même au contact des difficultés, des contours du relief, des éléments de la météo.

Et nos pionniers étaient sans doute souvent à la peine. Point de tronçonneuse, pas de véhicule, longs parcours d'approche à pied, lourdement chargés, avant d'entamer débroussaillage, élagage, coupes, piochage, terrassement, d'un nombre déjà impressionnant d'itinéraires.

Et pourtant, après le premier conflit mondial, la vie reprend et, en 1927, le Club Vosgien de Masevaux construit le refuge du NEUWEIHER !

Belle petite bâtisse en moellons de granit au bord d'un lac intimement lié à la géologie, la géographie et l'histoire de notre vallée. Il sera agrandi en 1931 et pourvu du téléphone, attirant touristes, randonneurs, sportifs. Chemin faisant, le réseau de sentiers s'étoffe, et le Club Vosgien élargit sa gamme par la création d'une section théâtrale, de chant choral, et d'une importante bibliothèque au Neuweiher. Un belvédère est construit au Fuchsfels. Les difficultés, d'après 1945, n'entament point l'élan sportif mais le galvanisent et en 1947 est créée la section de ski.



L'entretien, la maintenance des tracés, modernisation, aduction d'eau au Neuweiher, occupent les deux décennies. Puis vint le contrat de Pays en 1979 qui a permis une refonte totale du schéma des randonnées avec un renouvellement de la signalétique, et du pancartage, ainsi que l'extension à l'avant vallée (Lauw-Sentheim-Mortzwiller).

Le Club Vosgien de Masevaux innove sur le plan technique (nouveaux matériaux et adhésifs) et humain : nomination de parrains de sentiers, à l'origine d'un formidable engouement. Il prête du matériel, fournit les premières plaquettes pour le balisage du sentier géologique et participera parfois à son entretien.

En 1985 le Club Vosgien, et le Ski Club entament une belle aventure : le Marathon du Ballon d'Alsace.

Défi de taille, l'électrification du Neuweiher est résolue en 1989, et le Neuweiher par la suite reconfiguré, adapté, et mis en conformité, les intermédiaires étant consacrés aux randonnées (Vosges, Jura, Massif Central...), sorties alpines ou pyrénéennes, cyclotouristes, et à la marche d'orientation.

En 1991, nouvelle activité avec l'escalade, avec la création de murs à Masevaux, et, en extérieur, à Sewen. Les chalets de la Doller, un à un, parsèment les crêtes. Développement de circuits autour des villages, balisage du sentier des Libérateurs (Etuefont-Masevaux), enrichissent la cartographie.

Début des années 2000, grands travaux au Neuweiher : l'assainissement d'abord, puis la réfection et la remise en état de la digue, avec les interrogations, préoccupations, voire parfois aussi angoisses. Et déjà d'autres projets : rénovation de la toiture, réfection du balcon, réaménagement des toilettes...

Et s'opère le grand virage de l'informatique : le Club Vosgien n'est pas en reste et coopère efficacement à la numérisation des cartes. Les équipes s'activent ensuite au remplacement de ponceaux en bois par des passerelles métalliques, et la pose de tables et bancs sur des promontoires ou des points de vue spécifiquement aménagés.

Ainsi va la vie intense du Club Vosgien, dans la discrétion des forêts et montagnes, au rythme des randonnées, à la conquête d'un mur d'escalade, grâce à un extraordinaire travail d'équipe tant sur le plan administratif (secrétaire, trésorier, administrateurs), technique (inspecteurs et parrains de sentiers) que par tous les responsables et animateurs de sorties. Ces générations passées et présentes, ont été, sont, et seront demain encore les vecteurs de la modernité, de l'inscription permanente du Club Vosgien dans le temps, ce, faut-il le rappeler aussi, avec le soutien des collectivités: Communes, Communauté de Communes, Ville de Masevaux, Département, Etat, Région.

Je tiens aussi à souligner l'implication de mes prédécesseurs, en particulier celle de M. Raymond Theiller (93 ans toujours actif !) et de M. Antoine Ehret. Ils ont été, chacun à leur tour les initiateurs, les porteurs, et les acteurs de cette dynamique.

René HIRTH  
Président du Club Vosgien de Masevaux.



Déjà 12 ans que les Jardins d'ICARE se sont installés à SENTHEIM.

La Mairie de Sentheim et la Communauté de communes ont alors mis à disposition de l'association terrains et bâtiments afin de créer une exploitation maraîchère, sous forme d'un chantier d'insertion.

Nous pouvons ainsi permettre à des personnes éloignées de l'emploi de remettre le pied à l'étrier, en conjuguant un contrat de travail et un accompagnement socio-professionnel.

En 2011, l'association s'est développée en ouvrant un nouveau site, sur la commune d'Ungersheim, les Jardins du Trèfle Rouge, en lien très étroit également avec la municipalité. Actuellement, l'association ICARE, sur ses deux sites, cultive 14 hectares, et livre sa production de légumes certifiés biologiques à 550 ménages adhérents.

En 2012, 68 personnes, dont 22 personnes du Pays Thur Doller, ont travaillé sur un poste d'« ouvrier maraîcher polyvalent » à temps partiel.

Ce développement permet d'accueillir de nouveaux adhérents. Avis donc aux habitants de Sentheim.



A Sentheim, les paniers sont prêts le lundi ou le mercredi soir.

Au cours de l'année, vous serez invités aux journées de vente de plants, début mai, et aux portes ouvertes, fin septembre, qui vous permettront de découvrir notre travail.

Alors, à bientôt, au cours de l'année prochaine !

**Renseignez-vous au :**  
**03 89 66 19 99 ou jardins.icare@hrnet.fr**

*« Vous avez besoin de légumes,  
ils ont besoin de travail,  
alors, ensemble,  
cultivons la solidarité ! »*



**Il y a encore des paniers disponibles aux Jardins d'ICARE !**



Notre commune est propriétaire de :

- 115,08 hectares de forêts, gérées par l'Office National des Forêts,
- 10 hectares de forêts privées gérées avec le concours de Cosyval.

A l'O.N.F. notre interlocuteur est M. Cédric NODIN, disponible, efficace et sympathique de surcroît, avec qui nous entretenons d'excellentes relations.

Nous vous présentons ci-dessous les bilans de la gestion de ce patrimoine depuis 2004. A noter que les revenus de la location de nos deux lots de chasse y sont intégrés.

Le bilan financier laisse apparaître un revenu moyen de 100 € par hectare.

Années	Recettes	Dépenses	Solde final	Revenu net par ha
	en Euros	en Euros	en Euros	en Euros
2004	22 978	13 580	9 398	81,66
2005	8 786	6 144	2 642	22,96
2006	38 988	10 898	28 090	244,09
2007	47 658	15 588	32 070	278,68
2008	13 831	24 241	-10410	-90,46
2009	32 572	8 853	23 719	206,11
2010	22 293	13 418	8 875	77,12

A titre indicatif, sachez qu'un m<sup>3</sup> de bois mis en œuvre, c'est une tonne de CO<sub>2</sub> stockée et que 300 m<sup>3</sup> de bois récoltés en plus, c'est un emploi supplémentaire dans la filière bois.

A ce bilan strictement économique, je voudrais ajouter quelques remarques sur l'utilité de forêts bien gérées.

D'une part, la forêt joue un rôle écologique :

- en stockant le carbone, nos arbres produisent l'oxygène que nous respirons,
- ils participent aussi à la régulation et au filtrage de l'eau que nous consommons en évitant l'érosion des sols.

D'autre part, elle a un rôle sociétal, pour notre agrément, nous pouvons :

- nous y promener en famille, à l'ombre de son feuillage en été,

- rechercher de champignons à l'automne,
- pratiquer le VTT ou la randonnée sur les chemins forestiers.

Pour ces multiples raisons, la commune mène une politique d'acquisitions de nouvelles parcelles (environ un hectare en 2012, pour 3 parcelles) et veille à l'entretien des chemins ruraux et forestiers et des parcelles boisées.

Voici quelques exemples de travaux réalisés :

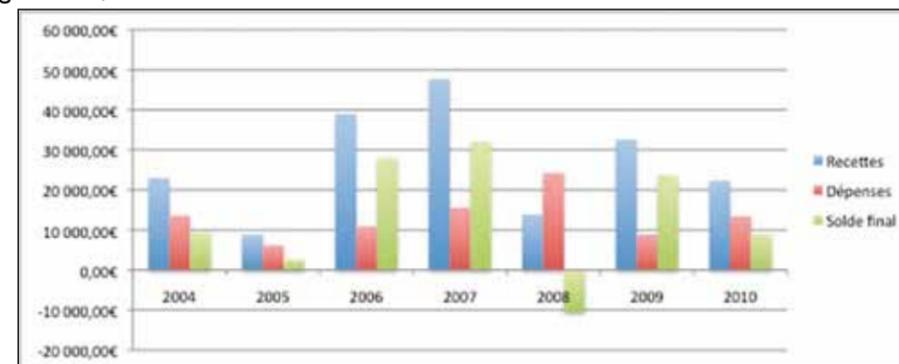
- en collaboration avec l'entreprise Cyril JENN, les ouvriers communaux ont entretenu, le chemin d'accès à nos parcelles « auf dem Berg » par le côté Rollenberg,
- sur le chemin du Rollenberg, l'entreprise Eric Fellmann a réalisé le captage, réaménagé la partie sommitale et assuré la réfection du chemin,
- l'entreprise Bischoff de Lauw a créé un nouveau chemin d'accès au Parc des Daims (côté ICARE) et nivelé des terres de remblai sur la pâture,
- avec l'association ICARE, nous avons procédé à des coupes et au nettoyage d'une partie du Parc Saint Jean de Dieu,
- avec les enseignants et les élèves de l'école élémentaire, nous avons procédé à la plantation d'environ 120 arbres au Parc Saint Jean de Dieu.

Nous voudrions redonner à cet espace son caractère d'origine, un parc d'agrément, de promenade et créer un arboretum qui s'intégrerait très bien à ce site à proximité de la Maison Saint-Jean et de la Marpa.

Pour 2013, nous avons programmé, avec l'ONF, la réfection des mares et marelles dans les parcelles 13 et 14.

Il nous faudra aussi aménager le site autour de la Chapelle Sainte Anne et poursuivre l'entretien de nos chemins et fossés.

Nous publierons dans Sentheim- Infos les dates des prochaines sorties de la commission forêt : vous serez les bienvenus.



Roland MESSERLIN



Depuis 2009, 6 associations ont été créées dans la vallée pour améliorer les réseaux de chemins forestiers. De nouveaux projets sont en cours. Ces associations regroupent des communes et des propriétaires forestiers privés qui ensemble, ont bénéficié d'une aide financière importante de l'Etat et de l'Europe.

Après l'aménagement des beaux chemins forestiers sur lesquels la circulation des véhicules est réglementée, mais ouverts à la promenade, les associations ont décidé de promouvoir une gestion forestière durable par le biais d'un Plan d'Actions Sylvicoles.

Avant de présenter ce document de gestion, voyons les raisons principales ayant conduit à leur lancement.

### Une forêt constituée de nombreuses parcelles qui nécessitent une gestion concertée

Beaucoup de parcelles cadastrales font moins d'un hectare et la hauteur des arbres est parfois supérieure à la largeur des parcelles !

Une coupe réalisée sur une parcelle étroite peut avoir un impact fort sur plusieurs parcelles voisines. Les propriétaires dépendent les uns des autres dans la gestion forestière.

Comme pour la création des chemins, les propriétaires ont intérêt à réaliser des coupes et des travaux en commun pour :

- une sylviculture en faveur d'une forêt riche et saine,
- des chantiers bien organisés pour valoriser au mieux les bois et réduire les coûts.

### Pourquoi un Plan d'Actions Sylvicoles ?

Plusieurs objectifs complémentaires peuvent être attribués à ce plan. Les trois principaux sont les suivants :

- assurer au propriétaire forestier, commune ou privé, un revenu régulier de coupes de bois en évitant notamment les coupes rases,
- guider chaque propriétaire dans la gestion de sa forêt,
- transmettre une belle forêt aux générations futures.

### Un document de référence pour tout propriétaire forestier

Le Plan d'Actions Sylvicoles consultable en mairie, est composé de quatre parties principales :

- une description des peuplements forestiers avec une évaluation simplifiée de la biodiversité,
- une explication des orientations forestières préconisées,
- un programme prévisionnel de coupes et de travaux concertés,
- des cartes pour vous permettre de voir le classement de vos parcelles (type de peuplement et opérations préconisées).

La mise en œuvre du plan d'actions sylvicoles est basée sur le volontariat.

### Avec un programme souple de coupes et de travaux concertés.

Le calendrier prévu est un ordre de priorité. Chaque propriétaire peut prévoir une coupe avant ou après l'année préconisée. Dans ce cas, il est invité à en faire part au technicien « visite-conseil » qui fera le diagnostic et lui donnera les recommandations utiles.

### Basé sur un guide de sylviculture alsacien.

Dans le dossier du Plan d'Actions Sylvicoles, vous pouvez consulter le guide de sylvicultures élaboré pour le Massif Vosgien.

Nos orientations forestières prioritaires sont les suivantes :

- une forêt fonctionnelle et stable,
- gérée de manière progressive,
- produisant des bois de qualité,
- riche d'une diversité biologique et paysagère.

### Un technicien de Forêts-Services 68 pour vous conseiller

Un technicien est à la disposition des propriétaires forestiers pour leur expliquer le Plan d'Actions Sylvicoles. Ils peuvent profiter de la visite-conseil gratuite pour lui poser toutes questions relatives à la gestion forestière, mais aussi sur l'achat ou la vente de parcelles boisées, les associations forestières ... et pour organiser toute opération concertée avec des propriétaires voisins.

Forêts-Services 68, fédération des associations forestières du Haut-Rhin : **03 89 22 28 50**



**« Rien ne vaut la force de l'amour de l'homme pour sa terre, sa forêt, ses montagnes, ses rochers, ses arbres, ses oiseaux, ses pierres. »**  
*Jean-Marie Adiaffi, poète ivoirien du siècle dernier.*

**Association Forestière de la vallée de la Doller**  
**11 rue Heimbach 68290 Wegscheid**

## NAISSANCES CONNUES



### 27 décembre 2011

Valentine, Claire GRANDVALLET  
de Fabien Hervé GRANDVALLET  
et Marie GROSHENY  
21 rue des Primevères

### 09 février 2012

Laly, Mary, Frane HANSER  
de Hervé Jean-Michel Patrick HANSER  
et de Isabelle Anne SINGER  
6 rue du Vieux Chemin

### 09 avril 2012

Jason SOEHNLEN  
de Evelyne SOEHNLEN  
67 Grand'rue

### 26 avril 2012

Loucas, Anthony JULLY  
de Richard JULLY  
et de Julie Christelle OCHS  
8 rue du 29 Novembre

### 01 juin 2012

Hélène FELLMANN  
de Jonathan Jean Jacques FELLMANN  
et de Valérie GASSER  
59a Grand'rue

### 20 juillet 2012

Enola, Julie, Marie MARCHAL  
de Jean-Baptiste Raymond Roger MARCHAL  
et de Julie Nathalie EIGENMANN  
65 Grand'rue

### 23 août 2012

Héloïse COURTOIS  
de Guillaume COURTOIS  
et de Alexandra Séverine WITTNER  
12 rue de Soppe-le-Haut

### 13 septembre 2012

Emmy MOSUR  
de Laurent MOSUR  
et de Jessica Sandra Virginie RICHARD  
2 rue du 29 Novembre

### 14 septembre 2012

Anaé, Rose SELLET  
de Serge Pierre SELLET  
et de Catherine Véronique WIGNO  
12 rue de la Poste

### 18 septembre 2012

Adèle GROSHENY  
de François GROSHENY  
et de Lucie Martine DEMEY  
8 rue du Four à Chaux

### 02 novembre 2012

Jules, Philippe, Claude ORZECH  
de Nicolas Victor ORZECH  
et de Laura Marthe Joséphine GASS  
2a rue du Chemin de Fer

### 07 novembre 2012

William, Bertrand, Louis JAEG UMBHAUER  
de Michaël Alain UMBHAUER  
et de Céline Anne Aurore JAEG  
24 Grand'rue

### 09 novembre 2012

Margaux, Martine LEMBLÉ  
de Daniel Roger LEMBLÉ  
et de Carole Frida DUCOTTET  
9 rue de la Poste

### 28 novembre 2012

Eline, Louise STUDER WALDT  
de Mathieu Nicolas STUDER  
et de Laura Mathilde Léonie WALDT  
10 rue de la Poste

### 19 décembre 2012

Salomé, Sandrine WILLIG  
de Pascal Albert WILLIG  
et de Sandrine Dany Rolande BARTHELEMY  
32 Grand'rue



## MARIAGES

26 mai 2012

Nathalie Monique HUMBERT et Charles HAMIANI  
Installés à Sentheim – 14 rue des Cigognes

23 juin 2012

Mélanie FLUHR et Benjamin Jérémy FIMBEL  
Installés à Sentheim – 7 rue Neuve

07 juillet 2012

Maryline COMBES et Fredy Alain AUGUSTIN  
Installés à Sentheim – 8 rue des Charbonniers

20 juillet 2012

Lucie Suzanne Paulette LEMASSON  
et Nicolas SCHMIDT  
Installés à Cassis – 1 avenue Alphonse Daudet

28 juillet 2012

Jennifer BAGO et Sébastien Bernard Pierre BAUER  
Installés à Sentheim – 11 rue des Vignes

28 juillet 2012

Jessica Marie BALDOVI-SORRENTINO  
et Alexandre Patrick François FOUCHAUX  
Installés à Sentheim – 11 B rue des Vignes

04 août 2012

Valérie BRETTRAGER et Yves Charles MISSERE  
Installés à Sentheim – 13 rue du Moulin

31 août 2012

Liliane Claudine HUBER  
et Bernard Jérôme Abel LASSERE  
Installés à Sentheim – 22C rue des Vignes

06 octobre 2012

Adélaïde HERRGOTT et Romain Jean Michel TRICOT  
Installés à Sentheim – 10 rue de la Gare

## NOS PEINES

28 décembre 2011

Irma BRINGEL, veuve CASPARD (28 mai 1929)  
2 rue du 29 Novembre

02 janvier 2012

Hélène Gabrielle BOCKSTAHL  
épouse ARNITZ (3 février 1940)  
4 rue St Georges

09 janvier 2012

François HELL (29 octobre 1929)  
10 rue du Chêne

25 janvier 2012

Antoinette Odile HIRTH, veuve JORDY  
(28 août 1920)  
1 rue St Georges

18 février 2012

Georgette Cécile FLUHR, veuve STEGER  
(27 janvier 1932)  
7 rue du Kattenbach

03 mars 2012

Marie José Louise Julia DECHERF,  
veuve CAROUX (27 mars 1934)  
1 rue des Daims

09 mars 2012

Albert Louis HIGELIN (30 janvier 1921)  
1 Grand'rue

03 avril 2012

Marie-Madeleine KRIEG,  
veuve FLORY (24 janvier 1922)  
1 rue du Chanoine Cetty

18 mai 2012

Michel André Xavier EMBERGER  
(1<sup>er</sup> décembre 1946)  
2 rue Neuve

14 juin 2012

Paul Roger Gérard SCHWARTZ  
(28 octobre 1927)  
Décédé à Mulhouse (Haut-Rhin)

20 juin 2012

Raymond Auguste ESSNER (4 janvier 1938)  
63 Grand'rue

24 juin 2012

Jean Michel FOLTZ (29 septembre 1960)  
7 rue de Mortzwiller

28 août 2012

Marie HIRTH, veuve AUBOIROUX (15 novembre 1922)  
Décédée à Lure (Haut-Saône)

20 octobre 2012

Louise Thérèse KUENEMANN,  
épouse HERTZOG (15 janvier 1927)  
1 rue de Mortzwiller

Pour toute demande de :	S'adresser à :	Pièces à fournir
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Enveloppe timbrée indication date de naissance et filiation complète
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Enveloppe timbrée indication date de mariage
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou Mairie du lieu de domicile	Enveloppe timbrée indication date de décès
Autorisation de sortie du territoire français pour mineurs de nationalité française		Supprimée à compter du 01 janvier 2013
Passeport	Mairie de Masevaux, Thann, Cernay ou autres (voir liste en Mairie)	
Carte d'identité	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 photos d'identité récentes et identiques à réaliser chez un photographe</li> <li>• Justificatif de domicile (-3 mois)</li> <li>• Extrait acte de naissance</li> <li>• Carte périmée (si renouvellement)</li> </ul> <p><u>En cas de vol</u> : déclaration à se procurer à la gendarmerie. <u>En cas de perte</u> : déclaration à faire en mairie. Dans les deux cas, un timbre fiscal de 25,00 € est exigé.</p>

**IMPORTANT :** Les demandes par téléphone des documents cités dans le cadre ci-dessus ne peuvent être prises en compte qu'à titre tout à fait exceptionnel et pour des raisons d'impossibilité de se déplacer.

### HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

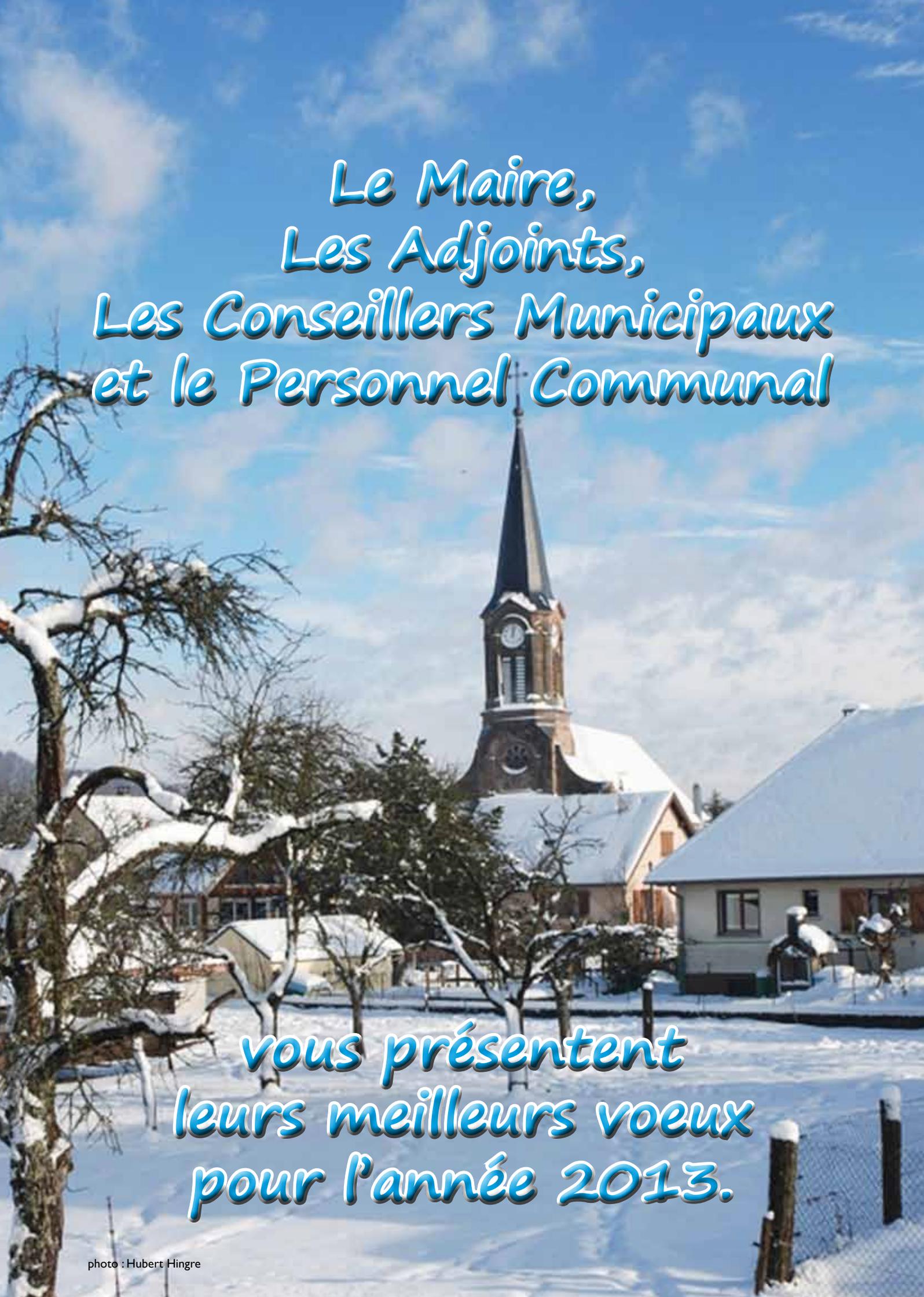
- \* Lundi : 9h à 11h et 17h à 19h
- \* Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h à 11h
- \* Jeudi : 9h à 11h et 15h à 17h

Téléphone : 03 89 82 52 03  
Télécopie : 03 89 82 82 13  
Courriel : [mairie.sentheim@tv-com.net](mailto:mairie.sentheim@tv-com.net)  
Site internet : [www.sentheim.fr](http://www.sentheim.fr)

### PERMANENCES

Monsieur Bernard HIRTH	Maire
Monsieur Roland MESSERLIN	Maire Adjoint
Monsieur Marc PERRIN	Maire Adjoint
Monsieur Serge JAEG	Maire Adjoint
Madame Françoise NAEGELEN	Maire Adjointe

Sont disponibles sur rendez-vous.  
Présents en Mairie, le matin.

A winter scene in a village. In the center, a church with a tall, dark steeple and a clock face is visible. The church is surrounded by snow-covered houses and trees. The sky is blue with light clouds. The text is overlaid on the top half of the image.

**Le Maire,  
Les Adjoints,  
Les Conseillers Municipaux  
et le Personnel Communal**

**vous présentent  
leurs meilleurs voeux  
pour l'année 2013.**